

DATE DE CONVOCATION : 14 Septembre 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGIER - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET – P. FRÉON – C. FULPIN – C. MESLIER – S. LABROUSSE – C. MECHAIN – M.H. AUBINEAU.

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS AYANT DONNÉS POUVOIR : K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – P. ORMÈCHE donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - J.P. ZUCCHI donne pouvoir à M. VILLEGIER – K. PERROIS donne pouvoir à J.P. SIMON –

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS – EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: C. BONNEAU

OBJET : AMENAGEMENT DU BAIN DES DAMES

- ✓ **Approbation de l'enveloppe prévisionnelle des travaux**
- ✓ **Mission donnée à l'Agence Technique Départementale pour la préparation du dossier de consultation de maîtrise d'œuvre.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2334.32 et suivants,

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de procéder à l'aménagement du site touristique de l'aire de loisirs du Bain des Dames,

CONSIDÉRANT l'étude réalisée par l'Agence Technique Départementale pour des travaux de restructuration des bâtiments, qui permettront de mettre en accessibilité les sanitaires et de proposer au gestionnaire de la restauration saisonnière une cuisine avec un local de stockage ainsi qu'un local de gardiennage,

CONSIDÉRANT le montant de l'estimatif global (travaux, prestations de service et honoraires de la maîtrise d'œuvre et autres intervenants) établi par l'Agence Technique Départementale d'un montant de 202 101 € HT, soit 242 266 € TTC,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **PAR 22 VOIX POUR** :

- **ADOpte** l'estimation des travaux de restructuration du bâti sur le site du Bain des Dames établi par l'Agence Technique Départementale pour un montant de **202 101 € HT**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer le marché pour le recours à un maître d'œuvre et à signer ce marché et toutes pièces y afférent,
- **DONNE** mission à l'Agence Technique Départementale pour la préparation et l'assistance au marché de maîtrise d'œuvre.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE